

Modalités d'organisation des formations

➤ Cours théoriques

- **En salle, en individuel**
Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00, 14h00 à 16h00 à l'exception des mardi et jeudi, de 15h00 à 17h30
 - ➔ Logiciel prépacode ENPC et code Mobile plus
- **En salle, en collectif**
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 selon un calendrier de planification
 - ➔ Logiciels Prépacode ENPC, code mobile plus, supports pédagogiques
- **En salle, avec tutorat**
Selon un calendrier prédéfini conjointement entre l'élève et le tuteur (ancien élève de l'auto-école, devenu conducteur)
 - ➔ Logiciel prépacode ENPC et code Mobile plus

- **En ligne,**
 - ➔ En accès libre via prépacode ENPC
 - ➔ Selon des activités prescrites et corrigées par l'enseignant via prépacode ou gerip

➤ Cours pratiques

- ➔ Selon une planification mensuelle
- ➔ Du lundi au samedi de 6h30 à 17h00, par tranche de 2h00
- ➔ Cours de conduite dispensés par des enseignants diplômés, disposant du titre professionnel en cours de validité
- ➔ Conduite sur route en ville, en campagne, sur autoroute, trafic faible, nul, difficile

Déroulement examen de conduite

L'épreuve du permis de conduire est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'inspecteur qui vous précise le déroulé :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier,
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant 5 minutes,
- Réaliser une manœuvre,
- Procéder à la vérification d'un élément à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière ainsi qu'une question sur les premiers secours,
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs,
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburants et de limitation de rejet de gaz à effet de serre,

- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation consiste en un bilan de compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car elle engage votre responsabilité. A la fin de l'épreuve, l'expert retranscrit formellement le bilan de compétences dans la grille d'évaluation.

Passage du permis

Le jour de l'examen, l'élève sera accompagné par un enseignant diplômé.

En cas d'échec, il devra :

- Comprendre et corriger ces erreurs,
- Reprendre des heures de conduite pour peaufiner son apprentissage.